

AMJ

4, Avenue du 44e R.I.
39000 LONS-LE-SAUNIER
Email: contact@amjura.fr
Tel: 03 84 86 07 07



Programme des formations :

L'inventaire communal, outil de la gestion patrimoniale, page 1

Nouveaux enjeux des politiques Européennes pour les territoires, page 2

L'inventaire communal, outil de la gestion patrimoniale

Mardi 12 novembre 9h30-17h Vriange

L'inventaire est une obligation légale. L'intérêt pour la collectivité de l'utilisation de cet outil réside en mieux connaître son patrimoine. Une méthode simple permettant le recensement, la valorisation et l'optimisation de la gestion sera transmise aux stagiaires qui pourront l'appliquer ou la faire appliquer au retour de la formation

Durée : 6.00 heures -

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Maires
- Adjoints
- Conseillers municipaux

Prérequis

- Avoir pris connaissance avant la formation de l'inventaire de sa collectivité et disposer d'une copie (si existant et disponible, à défaut aucun pré-requis)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre l'obligation réglementaire et la nécessité de gérer le patrimoine de la collectivité
- Identifier le lien entre l'optimisation de la gestion patrimoniale et les incidences positives sur la gestion budgétaire
- Recenser et organiser l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers (outils et méthodes)
- Evaluer la valeur financière de chacun des biens figurant au bilan
- Assurer le suivi comptable de l'Inventaire
- Appréhender la relation ordonnateur-comptable dans le cadre de la gestion des inventaires du patrimoine

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Rappel de certaines définitions (patrimoine, immobilisations, actif, budget, bilan, ...)
- Les enjeux de la tenue de l'actif et de l'inventaire du patrimoine
- La mise en œuvre pratique de la tenue de l'inventaire et de l'actif
 - Le rôle des différents acteurs dans le processus inventaire (ordonnateur-comptable). Qui fait quoi ? Qui est responsable de quoi ?
 - La méthodologie à la mise en place de l'inventaire : Le rappel des textes / Le préalable : le recensement des différents biens et autres éléments à mettre à l'inventaire (quels sont les biens concernés ?) / Les comptes concernés et l'impact sur la récupération du FCTVA / Les trois catégories d'immobilisations concernées / L'attribution d'un numéro d'inventaire (le référencement) / Les modalités pratiques en fonction du type de bien et autres éléments / L'intérêt de la mise en place de fiches inventaire concernant les immobilisations
- Les principales opérations spécifiques liées à l'inventaire
 - Les différentes cessions (à titre onéreux, à titre gratuit, à l'euro symbolique)
 - Les différentes acquisitions
 - Les immobilisations sinistrées
 - Les immobilisations réformées
 - La mise à disposition : à titre gratuit (transfert de compétences avec retour de la compétence possible)
 - Le transfert en pleine propriété (transfert de compétences sans retour)
 - Les dotations ou apports
 - Les subventions d'équipement versées et les subventions d'équipement reçues

AMJ

4, Avenue du 44e R.I.
39000 LONS-LE-SAUNIER
Email: contact@amjura.fr
Tel: 03 84 86 07 07



ORGANISATION

Formateur

Rémy Clouet, consultant formateur depuis plus de 30 ans auprès des collectivités locales du Grand Est.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation papier
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Cas pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Nouveaux enjeux des politiques Européennes pour les territoires

Strasbourg, 15 et 16 janvier 2020

L'Union européenne est largement évoquée dans le débat public, mais le rôle, le fonctionnement et les compétences des institutions restent souvent mal connus des administrations françaises, à l'instar du processus décisionnel européen lui-même. Il s'agit cependant d'un enjeu primordial compte tenu de l'impact de la législation et des décisions européennes sur les échelons nationaux et locaux dans de nombreux domaines au quotidien. L'importance du rôle joué par les institutions de l'Union européenne sur le cadre juridique des acteurs publics et privés et les politiques qui leur sont offertes, implique que chacun puisse se repérer dans cet environnement institutionnel. De même, en raison du caractère crucial des questions examinées au niveau européen et de l'impact que celles-ci ont sur les scènes politiques nationales et locales, élus, professionnels et citoyens doivent pouvoir repérer les principaux enjeux européens et éventuellement participer, à différents niveaux, à ces débats sur l'Union européenne. La compréhension de ces enjeux et l'acquisition d'un socle de connaissances apparaissent donc comme essentielles à tous les élus qui souhaitent développer des projets sur leur territoires.

Durée : 10 heures -

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Maires, maires délégués, adjoints, conseillers municipaux
- Présidents, vice-présidents, conseillers communautaires

Prérequis

- Aucuns

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le contexte institutionnel et politique européen
- Comprendre les compétences et le budget de l'UE
- Comprendre la politique régionale / politique de cohésion de l'UE
- Percevoir l'articulation de ce contexte européen avec sa collectivité locale

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Grands principes du fonctionnement de l'Europe
 - Les dates clés et étapes de la construction européenne
 - Les institutions de l'UE
 - Le processus décisionnel européen et ses acteurs / quels changements après les élections européennes 2019 ?
 - Le système de répartition des compétences entre l'UE et les États membres
 - Quels acteurs en région sur les questions européennes ?
- Les enjeux européens vues de la Commission
 - La structure du budget européen, sa mise en œuvre, le cadre financier pluriannuel 2021-2027
 - Les priorités politiques de l'UE

AMJ

4, Avenue du 44e R.I.
39000 LONS-LE-SAUNIER
Email: contact@amjura.fr
Tel: 03 84 86 07 07



- Le nouveau Parlement européen 2019-2024
 - Équilibres et forces en présence
 - Priorités politiques et enjeux majeurs
- L'Europe en région
 - La politique régionale / politique de cohésion de l'UE après 2020
 - Les Fonds européens en Bourgogne-Franche-Comté
- Les politiques et financements sectoriels
 - Les aides aux territoires ruraux
 - Le numérique dans les collectivités et dans leurs relations avec les administrés

ORGANISATION

Formateur

Julien Pea 'directeur de la maison de l'Europe en Bourgogne Franche-Comté animera cette formation accompagné de fonctionnaires et d'élus qualifiés.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales
- Quizz
- Formulaire d'évaluation de la formation.